Attestation d'authenticité des documents pour les cartouches de toner reconditionnées wta

L'authenticité des documents désigne une propriété des supports d'écriture (par ex. le toner), exigée notamment par le règlement de service pour les notaires (DONot).

Les matériaux garantissant l'authenticité des documents doivent répondre à différents critères mesurables, parmi lesquels :

- Résistance au frottement : L'impression doit sécher rapidement.
- Inaltérabilité : L'impression ne doit pas pouvoir être corrigée.
- Indélébilité : Les textes imprimés ne doivent pas pouvoir être enlevés sans laisser de traces.
- Solidité à la lumière : Les impressions ne doivent pas s'estomper au-delà d'un certain degré.
- Résistance à l'eau : Après un contact avec l'eau, l'écriture ne peut s'étaler que dans la mesure où les lignes restent visibles.

Les critères d'essai nécessaires sont définis dans la norme ISO 12757-2.

Un test et une certification de l'authenticité des documents sont toujours réalisés pour une combinaison spécifique d'un type d'imprimante, du papier utilisé et de la cartouche de toner.

Un certificat n'est délivré que pour cette combinaison vérifiable définie lors de l'essai.

Si des modifications interviennent (p. ex. amélioration, changement de composition) sur l'un des matériaux testés, l'authenticité du document ne peut plus être garantie.

Chaque fabricant s'efforçant d'améliorer continuellement ses produits ou de les adapter aux exigences du marché, une certification devient souvent, après un certain temps, non vérifiable et donc obsolète.

Pour nous, en tant que fabricant de cartouches de toner reconditionnées, s'ajoute la difficulté que nous devons obtenir l'autorisation du fabricant de l'imprimante et de celui du papier pour procéder aux essais et à la certification. Étant donné que le fabricant de l'imprimante et nous sommes en concurrence directe, il est compréhensible qu'une telle autorisation ne sera probablement jamais accordée. Une certification de nos produits par l'institut certificateur est donc pratiquement impossible pour nous en tant que fabricant de cartouches de toner reconditionnées.

La société wta Carsten Weser GmbH produit ses cartouches de toner reconditionnées selon le standard TÜV Thüringen, en référence aux normes DIN 33870-1 et DIN 33870-2, un critère de contrôle et de qualité reconnu. Ce standard définit entre autres les exigences relatives à l'adhérence du toner : « La résistance de la couche de toner fixée sur le papier face aux contraintes mécaniques doit correspondre à celle de la couche produite avec le module original sur l'appareil original. »

Nous confirmons que les cartouches de toner reconditionnées que nous fabriquons répondent pleinement aux critères d'authenticité des documents – densité/opacité, adhérence du toner et résistance à l'abrasion. Les procédures de test correspondantes (essai de pliage, contrôle visuel selon la méthode du ruban adhésif conformément à la norme DIN 53223) ont été menées avec succès selon le standard TÜV Thüringen.

WTA CARSTEN WESER GMBH
SIMSONSTRASSE 1
98529 SUHL

T +49 (3681) 4 52 97 -10
F +49 (3681) 4 52 97 -29
E INFO@WTA-SUHL.DE
W WWW.WTA-SUHL.DE

COMMERZBANK SUHL · BIC COBADEFFXXX
IBAN DE36 8204 0000 0407 4886 00
LBBW SACHSEN BANK · BIC SOLADEST600
IBAN DE49 6005 0101 0004 3259 56

UST-IDNR DE 212 700 727
HRB 50 7215
AMTSGERICHT JENA
GF CARSTEN WESER